



Lettre d'information du site www.ofme.org
Le portail d'information sur la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur
31 août 2010

Cette lettre est diffusée tous les mois pour faire un récapitulatif des nouveautés du site et des brèves du mois, ainsi qu'un gros plan sur les actions marquantes des Communes forestières PACA en lien avec les actualités du mois. Exceptionnellement, ce numéro estival reprend l'ensemble des actualités parues en juillet et août.

GROS PLAN DU MOIS

POLITIQUES TERRITORIALES : LA LOI DE MODERNISATION AGRICOLE, UN GOUT D'INACHEVE POUR LES ELUS DES COMMUNES FORESTIERES

Le vote de la Loi de Modernisation Agricole le 6 juillet dernier a laissé les forestiers à la fois déçus et inquiets.

Malgré l'affirmation et la reconnaissance des politiques territoriales en matière de forêt - obtenues de haute lutte-, dont ils se félicitent, les élus forestiers et leurs partenaires du monde forestier regrettent le maintien d'un système de gestion des fonds destinés au développement forestier désavantageux pour la forêt.

Les élus promettent donc de rester vigilants quant aux modalités d'application de la LMA, dont la première circulaire vient de paraître.



En vigueur depuis le 9 août 2010, la circulaire DGPAAT/SDFB/C2010-3079 définit les conditions d'éligibilité et les taux de financements publics applicables à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies locales de développement forestier.

Le terme de « *stratégie locale de développement forestier* » apparaît pour la première fois dans la loi de modernisation agricole (LMA), adoptée le 6 juillet 2010, bien que le concept existe depuis 2001 avec l'instauration des Chartes Forestière de Territoire (CFT) par la Loi d'orientation forestière.

Les stratégies locales de développement forestier, qui englobent entre autres les CFT, ainsi que les Plans de développement de massif (PDM) développées par la forêt privée, consistent à définir une politique forestière intégrée aboutissant à un programme d'actions opérationnelles. Cette politique, issue de la volonté locale, s'appuie sur une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs et sur la valorisation des fonctions économiques, sociales et environnementales de la forêt.

Des « *plans pluriannuels régionaux de développement forestier* » sont parallèlement instaurés par la LMA. Ces plans identifient à l'échelle régionale les massifs forestiers qui justifient, en raison de leur insuffisante exploitation, des actions prioritaires pour la mobilisation de bois. Ils seront élaborés par un comité comprenant les représentants des propriétaires forestiers privés, des Communes forestières, d'organisation de producteurs (coopératives...), de l'Office National des Forêts, en association avec les chambres d'agriculture. Le plan pluriannuel de développement forestier sera financé par le reversement d'une partie de la taxe conservée par les chambres d'agriculture sur le foncier forestier non bâti.

Bien que les démarches territoriales soient réaffirmées comme un des principaux moyens concourant à atteindre les objectifs de mobilisation de bois de l'Etat, la LMA manque d'ambition aux yeux des forestiers, car elle n'apporte pas de moyens nouveaux -pourtant indispensables- à la tenue des objectifs ambitieux définis à Urmatt en 2009.

COMMUNICATION : L'association Forêt Méditerranéenne organise cet automne plusieurs rencontres sur le changement climatique.

[www.](#) [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

POLITIQUES TERRITORIALES : Les résultats de la première vague de l'appel à projet PER 2010 en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont sortis.

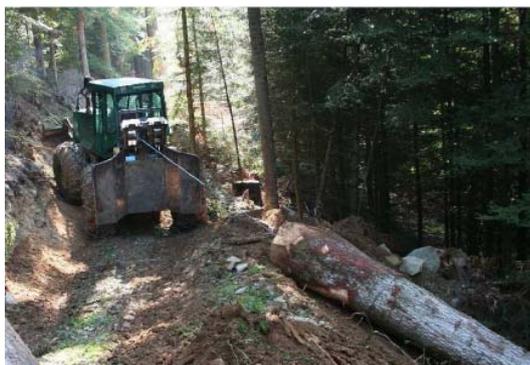
[www.](#) [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

PREVENTION INCENDIE : Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation a publié son dossier de presse annuel sur la prévention des incendies de forêts.

[www.](#) [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

FINANCEMENTS : Le Conseil Général du Var apporte son soutien aux projets innovants à travers l'opération « Var Terre d'Innovation ».

[www.](#) [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)



EXPLOITATION FORESTIERE : Le câble synthétique est passé au crible dans une étude du FCBA.

[www.](#) [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

PREVENTION INCENDIE : Cet été, le Parc Naturel Régional des Alpilles a expérimenté un nouveau dispositif d'information sur l'accès du public aux massifs forestiers.

[www.](#) [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)



SYLVOPASTORALISME : La lettre du CERPAM n° 33 est parue.

[www.](#) [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)



FILIERE BOIS : Le Syndicat des exploitants forestiers Alpes-Méditerranée a ouvert un site internet.

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

FORET PRIVEE : Le CRPF PACA participe au programme européen Sylvamed pour faire reconnaître les services environnementaux liés à la forêt.

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

- Moteur de recherche : <http://www.ofme.org/moteur.php3>
- Plan du site : <http://www.ofme.org/plan.php3>
- Mentions légales : <http://www.ofme.org/mentions.php3>
- Désinscription de la lettre d'information : <http://www.ofme.org/desinscription.php3>

**Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.*



Communes forestières PACA

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93, Fax : 04 42 51 03 88 / E-mail : paca@communesforestieres.org, Site : www.ofme.org

Crédits photographiques : J. Bonnet, CRPF PACA, Forestour, Conseil Général du Var, FCBA, PNR Alpilles.